

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE Actions collectives	COUR SUPÉRIEURE Pratique civile
No : 500-06-000816-161	Référée du	Salle prévue 15.10
L'HONORABLE GREGORY MOORE, J.C.S.		Date : Le 6 septembre 2019 JM2711

Partie demanderesse	Procureur(s)
OPTION CONSOMMATEURS et CHANTAL GAGNON – personne désignée Absent	Me Jean-Philippe Lincourt Me Daniel Belleau Me Mélissa Bazin BELLEAU LAPOINTE Présents

Parties défenderesses	Procureur(s)
SAMSUNG ÉLECTRONICS CANADA INC. SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD Présentes	Me Josée Chrétien Me Gabrielle Lachance-Touchette MCMILLAN Présentes

Nature de la cause Actions collectives	Montant :
---	-----------

Cote(s)	Requête (s)
68	Avis de gestion de l'instance
72	Application for Authorization to Examine Class Members
70	Application to Examine Third Parties
	Objections

Greffier(ière) Claudine Audy	Interprète N/A	Sténographe N/A
---------------------------------	-------------------	--------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE			
Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :
	9h39	11h29	Début
			Fin

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition
---------------------------------------	------------------------

HEURE	
9h39	OUVERTURE DE L'AUDIENCE.
9h39	Identification de la cause et des procureurs.
	<u>Sur l'avis de gestion de l'instance</u>
9h39	Représentations et argumentation de Me Lincourt.
10h05	Question du Tribunal à Me Lincourt.
10h07	Représentations et argumentation de Me Chrétien.

10h09 Me Chrétien remet au Tribunal la transcription de l'audition du 2 avril 2019 et son plan d'argumentation.

10h41 Réplique de Me Lincourt.

10h57 Question du Tribunal à Me Lincourt.

10h58 Précision de Me Chrétien.

11h00 Échange entre le Tribunal et les procureurs.

11h04 Objection de Me Chrétien. RE : à la production d'affidavits

11h17 Me Belleau s'adresse au Tribunal.

DÉCISION DU TRIBUNAL
(sur la communication des fichiers CAD)

11h07

CONSIDÉRANT que l'Annexe A jointe au protocole de l'instance traite de fichiers tridimensionnels;

CONSIDÉRANT que le *Communication Order* du 1er mai 2019 ordonne la divulgation de "3D CAD drawings";

CONSIDÉRANT que les dessins communiqués par les défenderesses en vertu du *Communication Order* ne permettent pas à l'expert des demanderesses de terminer son rapport d'expertise;

Le Tribunal :

ORDONNE que les défenderesses fournissent aux demanderesses les fichiers suivants :

1. *Detailed drawings for the bucket, dampers and all components that attach the bucket to its drive mechanism. These drawings should include the material information for each part, as it will be necessary to know the material to make an assessment about whether the design is capable of withstanding the loads that are generated by the bucket's rotation ;*

11h20 2. *3-dimensional CAD files for the bucket, dampers and components in the bucket's drive mechanism (the parts that attach the bucket to the rest of the lower washing machine assembly). Some examples of 3-dimensional CAD file formats that would work are : .stp, .iges, .x_t, .x_b, .sldprt ;*

ORDONNE à chacune des défenderesses d'indiquer par déclaration sous serment, dans le cas où les documents ci-haut énumérés n'existeraient pas ou seraient en la possession ou sous le contrôle d'une tierce partie, d'identifier la tierce partie le cas échéant ;

IMPOSE un délai de 60 jours pour la production de fichiers ou déclarations solennelles s'il y a lieu quant aux efforts entrepris pour identifier les documents et/ou l'identification des tierces parties qui auraient le contrôle ou la possession de ces fichiers.


L'HONORABLE GREGORY MOORE, J.C.S.

11h23 Suite des échanges entre le Tribunal et les procureurs.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No :
500-06-000816-161

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE
Actions collectives

Référée du

Salle
prévue
15.10

COUR SUPÉRIEURE
Pratique civile

Date : Le 6 septembre 2019

L'HONORABLE GREGORY MOORE, J.C.S.

JM2711

DÉCISION DU TRIBUNAL

11h26 Le Tribunal :

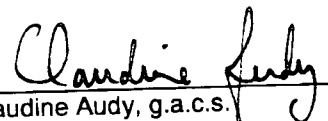
PROLONGE le délai pour la mise en état du dossier pour six mois, à savoir jusqu'au 28 février 2020.


L'HONORABLE GREGORY MOORE, J.C.S.

L'audition des requêtes suivantes sera entendue à une date à être déterminée avec le Tribunal :

- Application for Authorization to Examine Class Members (no 72);
- Application to Examine Third Parties (no 70);
- Objections.

11h29 Fin de l'audience.


Claudine Audy, g.a.c.s.